

## Questions de dates

**Date** : 31 janvier 2014

Voici deux petits extraits des « livrables » du marché illégalement passé par le Département avec Jacques Delanoë, le 18 avril 2013, sans publicité ni mise en concurrence, pour « *la création et le lancement du gentilé d'Ille-et-Vilaine* », qui illustrent avec quel soin ces documents ont été rédigés :

« *La Loire-Atlantique et la Somme se sont dotés d'un gentilé en 2012 : les Mariligériens et les Samariens. Au début de l'année 2011, l'édition d'Ille-et-Vilaine de Ouest-France leur a emboîté le pas...* »

En marche arrière ?...

« *...le comité, qui s'est réuni le 23 juin...* »

Trois jours après le vote du Conseil général ?...

Il est vrai que le Département lui-même ne s'est pas montré très à cheval sur les questions de calendrier, puisqu'il a prévu que la « constitution définitive de la liste d'experts » par le titulaire du marché devait être bouclée dans le mois précédant la signature du contrat, et que le paiement de la prestation de Jacques Delanoë interviendrait 3 mois avant qu'elle soit accomplie.

On peut bien avoir un peu de bienveillance les uns pour les autres... ;-)